

Délibération du Comité Syndical
Séance du 20 mai 2019

Délégués du Sivom : 27
Délégués en exercice
Concernant la compétence
Présent : 16
Votant : 26

Détail des votes
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Béthune le :

24/05/2019

Et publication du :

03/06/2019

Le Président

D. DELECOURT

L'an deux mil dix-neuf, le 20 mai, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Sivom de l'Artois s'est réuni à la salle du comité syndical, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux délégués le 13 mai 2019.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du Sivom le 13 mai 2019.

Présents : Messieurs Dominique DELECOURT, Président, Jean-Marie DOUVRY, Bruno TRACHE, Alain DE CARRION, Vice-Présidents, Mesdames Ewa VIVIER, Sylvie CRETON, Corinne BILLAUD, et Messieurs Yves DUPONT, Yves MARLIERE, Jean-Michel LEGRAND, Fabrice BAVIERE, Jean-Marc BLONDIAU, Gilles GOUDSMETT, Albert VIVIER, Guy WAREIN, Alain DEGUERRE, Conseillers Syndicaux.

Absents excusés : Messieurs Philippe DRUMÉZ, Jean-Michel DUPONT, Jacques HERBAUT, Frédéric WALLET, Jean-Louis COURTOIS, Steve BOSSART, Gérard VINCKE, Michel GEORGE, Gérard DELAHAYE et Fabrice SURET.

Absent non excusé : Monsieur Léon COPIN.

Procurations : Monsieur Jean-Louis COURTOIS à Monsieur Jean-Michel LEGRAND

Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Gilles GOUDSMETT

Monsieur Philippe DRUMÉZ à Monsieur Dominique DELECOURT

Monsieur Jean-Michel DUPONT à Madame Ewa VIVIER

Monsieur Jacques HERBAUT à Monsieur Jean-Marie DOUVRY

Monsieur Frédéric WALLET à Monsieur Alain DE CARRION

Monsieur Gérard VINCKE à Monsieur Jean-Marc BLONDIAU

Monsieur Michel GEORGE à Monsieur Albert VIVIER

Monsieur Gérard DELAHAYE à Monsieur Guy WAREIN

Monsieur Fabrice SURET à Madame Corinne BILLAUD

A été nommé secrétaire : Monsieur Alain DEGUERRE.

2019/05/N°2

Domaine d'Intervention : MARCHÉS PUBLICS

ASSURANCES DU SIVOM – LANCEMENT APPEL D'OFFRES POUR LE
RENOUVELLEMENT DES DIFFERENTS CONTRATS

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les différents contrats d'assurances du SIVOM repris-ci-dessous, arrivent à échéance au 31/12/2019 :

- Dommages aux biens
- Responsabilité Civile
- Flotte automobiles
- Protection juridique Elus et Agents
- Assurance statutaire



Il annonce que le montant total pour l'ensemble des contrats à renouveler peut être estimé à environ 270 000 €TTC pour une durée de 3 ans (estimation sur l'année 2019+3 %).

Il propose au Comité de lancer une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement de ces contrats pour une durée de 3 ans.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à lancer une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement des contrats d'assurances repris ci-dessus, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

 Le Président

D. DELECOURT

REÇU LE 24 MAI 2019



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille.